

DFASP2 – 2019-2020 – Stage hospitalier



MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques – 2ème année
Composante : Pharmacie - Année 2019/ 2020

60 ECTS

Article 2 : Structuration du DFASP-2 : La 2^{ème} année du DFASP est constituée de :

- Un **stage hospitalier**

responsables Pr Hélène Marchandin, Pr Jean-Paul Brouillet et Dr Cyril Breuker

Filières Industrie, Recherche, Internat – 20 ECTS

Filière Officine – 18 ECTS

18 (Officine) ou 20 ECTS

Validation indépendante

- Un service sanitaire - Filière officine – 2 ECTS
- Un enseignement d'orientation professionnelle, dit de filière - 40 ECTS
- L'enseignement d'AFGSU niveau 2

Article 3 : Organisation :

3-1 : Le stage hospitalier

Il comprend 3 éléments :

- Préparation à la **Prise de fonctions hospitalières (PFH)** : **12 h CM**
enseignement préalable au stage hospitalier
- **Stage hospitalier** proprement-dit dont l'organisation dépend de la filière d'inscription :
 - 3 stages de 3 mois chacun à mi-temps pour les filières officine et internat
 - 1 stage de 6 mois à mi-temps, pour les filières industrie et recherche

Avis consultatif du (des) maître(s) de stage,
validation par le Collège d'Enseignement Pharmaceutique Hospitalier (CEPH)

- **Enseignement dirigé de suivi de stage** réalisé tout au long du stage hospitalier.

1 séance mensuelle environ

Prise de fonctions hospitalière – DFASP2 – 2019-2020

Planning des enseignements

DATE	HEURES	AMPHI	ENSEIGNANT	THEME
Mercredi 04/09/2019	14h à 16h	Amphi B	Pr Jean-Christophe GRIS	Recherche clinique.
Mercredi 11/09/2019	08h à 10h	Amphi J	Pr Jean-Paul BROUILLET	L'organisation hospitalière et les structures. L'organisation de la biologie à l'hôpital.
Jeudi 12/09/2019	16h30 à 18h30	Amphi B	Dr Audrey CASTET-NICOLAS	La pharmacie à l'hôpital. Le circuit du médicament et la prise en charge du patient.
Lundi 16/09/2019	8h à 10h	Amphi J	Dr Sara ROMANO-BERTRAND (8-9h) Dr Hélène PEYRIERE (9-10h)	Hygiène et sécurité en milieu hospitalier. L'organisation des vigilances à l'hôpital.
Mercredi 25/09/2019	16h 18h	Amphi B	Dr Jérôme PERREY	Les dispositifs médicaux et la politique des DMS.
Vendredi 27/09/2019	10h à 12h	Amphi J	Aurélie SERON (10-11h) Nadine DESHORMIERE (11-12h)	La politique du médicament. L'organisation de la gestion des risques à l'hôpital.

Evaluation / MCC

Pas de compensation entre stage hospitalier et enseignements de filière

Stage hospitalier (18 ou 20 ECTS)

- **Prise de fonctions hospitalières**

Ecrit (QCM / ensemble du programme) :

1 h, Note / 30, 1^{ère} et 2^{nde} session

- Enseignement dirigé de suivi de stage :

Participation durant séances + Oral et

Rapport de soutenance de stage(s) /170

> ou = 10/20

sans < 8/20

- Stage(s) proprement dit : avis maître de stage + validation Collège d'Enseignement Pharmaceutique Hospitalier



La présence au(x) stage(s) hospitalier(s) et à l'enseignement dirigé de suivi de stage est obligatoire : une absence prolongée non justifiée empêche toute possibilité de validation.

Les stages hospitaliers et l'enseignement dirigé de suivi de stage étant effectués au cours d'une année universitaire pleine, il ne peut être prévu de seconde session au cours de la même année universitaire.

L'obtention du DFASP conditionnant le passage en 6^{ème} année, la non validation de l'enseignement dirigé de suivi de stage/PFH ou d'un stage entraînera donc un redoublement.

Une 2^{nde} session est organisée pour le contrôle des connaissances de l'enseignement de PFH uniquement.

Les étudiants n'ayant pas obtenu une note $\geq 10/20$ en première session **doivent se présenter à la seconde session d'examen.**

La note la plus élevée (parmi les notes obtenues en 1^{ère} et en 2^{nde} session) est retenue.